

---

REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



CELLULE NATIONALE DETRAITEMENT  
DES INFORMATIONS FINANCIERESS

## RAPPORT D'ACTIVITES DU TROISIEME TRIMESTRE 2023

OCTOBRE 2023

---

---

## Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>I. ACTIVITES PRINCIPALES.....</b>	<b>4</b>
<i>I.1 Réception des déclarations d'opérations suspectes.....</i>	4
<i>I.2 Traitement des déclarations d'opérations suspectes.....</i>	6
<b>II. ACTIVITES DE COOPERATION.....</b>	<b>6</b>
<i>II.1 Coopération internationale.....</i>	6
<i>II.2 Coopération régionale.....</i>	11
<i>II.3 Coopération nationale.....</i>	11
<b>III. ACTIVITES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES.....</b>	<b>11</b>
<i>III.1 Renforcement des capacités du personnel de la CENTIF.....</i>	11
<i>III.2 Renforcement des capacités des autres acteurs nationaux.....</i>	13
<b>IV. TRAVAUX RELATIFS AU DEUXIEME CYCLE D'EVALUATION MUTUELLE DU NIGER.....</b>	<b>13</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>15</b>

---

## INTRODUCTION

Au cours du troisième trimestre de l'année 2023, la CENTIF a poursuivi ses activités principales d'analyse et de traitement des déclarations de soupçons, ainsi que celles réalisées dans le cadre de la promotion de la coopération et du renforcement des capacités des principaux acteurs.

Sur cette base, au cours de ce trimestre, la CENTIF a reçu quarante-sept (47) déclarations d'opérations suspectes (DOS) provenant essentiellement des assujettis du secteur financier.

S'agissant de la promotion de la coopération, les activités réalisées durant ce trimestre ont concerné à la fois la coopération internationale, régionale et nationale.

Au titre de la coopération internationale, la CENTIF a participé, du 3 au 7 juillet 2023 à la vingt-neuvième (29<sup>ème</sup>) réunion plénière du Groupe Egmont des cellules de renseignement financier (CRF), à Abu Dhabi, organisée par la CRF des Émirats Arabes Unis.

Au plan régional, la CENTIF a poursuivi sa coopération avec le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest, en sa qualité de Correspondante Nationale.

A l'échelle nationale, la CENTIF a poursuivi sa coopération nationale à travers des échanges d'informations avec certaines structures nationales impliquées dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et les infractions sous-jacentes.

Au titre des activités de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération, au cours du troisième trimestre de l'année 2023, la CENTIF a participé à deux (2) ateliers de formation, organisés en Côte d'Ivoire et au Maroc.

En outre, la CENTIF a contribué à l'animation du séminaire de formation à l'attention des avocats, organisé conjointement par le Programme OCWAR-M du GIABA et l'Association Internationale des Barreaux, à Niamey les 11 et 12 juillet 2023.

Par ailleurs, conformément au Régime de Suivi Renforcé auquel le pays a été placé à la suite de son deuxième cycle d'évaluation mutuelle, la CENTIF a coordonné l'élaboration du deuxième rapport de suivi du Niger.

---

Le présent rapport retrace les activités réalisées par la CENTIF au cours du troisième trimestre de l'année 2023. Il est structuré en quatre (4) parties dont les trois premières portent respectivement sur les activités principales, essentiellement l'analyse et le traitement des déclarations d'opérations suspectes, les actions de promotion de la coopération et les activités de renforcement des capacités des acteurs. La quatrième partie décrit les travaux liés au deuxième cycle d'évaluation mutuelle du Niger.

---

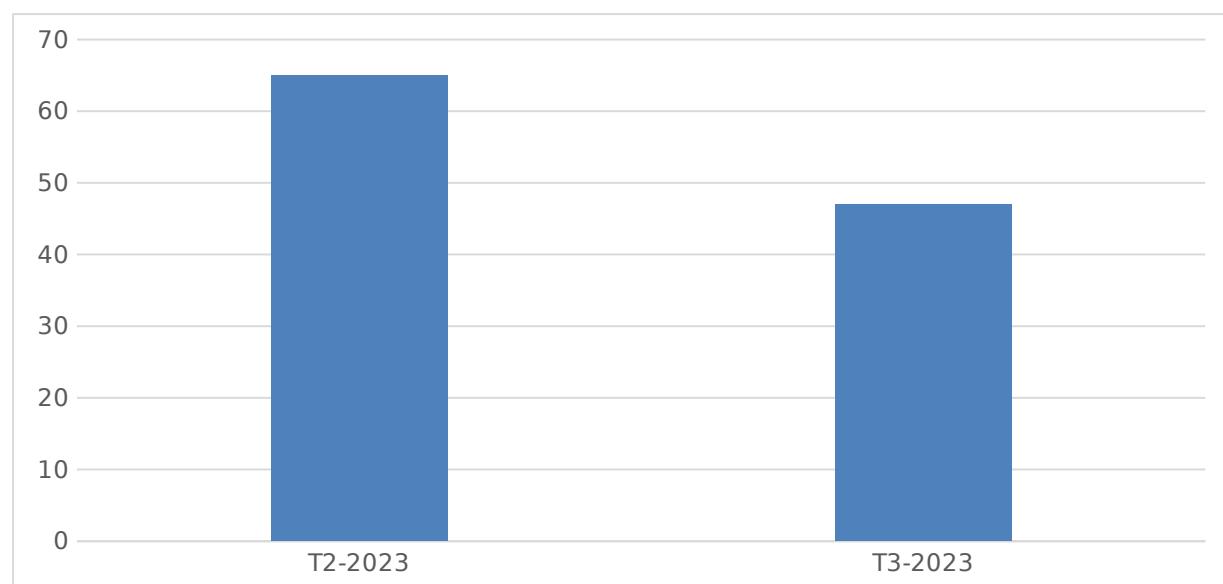
## I. ACTIVITES PRINCIPALES

### I.1 Réception des déclarations d'opérations suspectes

Au cours du troisième trimestre de l'année 2023, la CENTIF a reçu quarante-sept (47) déclarations d'opérations suspectes (DOS) transmises par les assujettis du secteur bancaire et une demande d'information internationale, soit au total quarante-huit (48) dossiers.

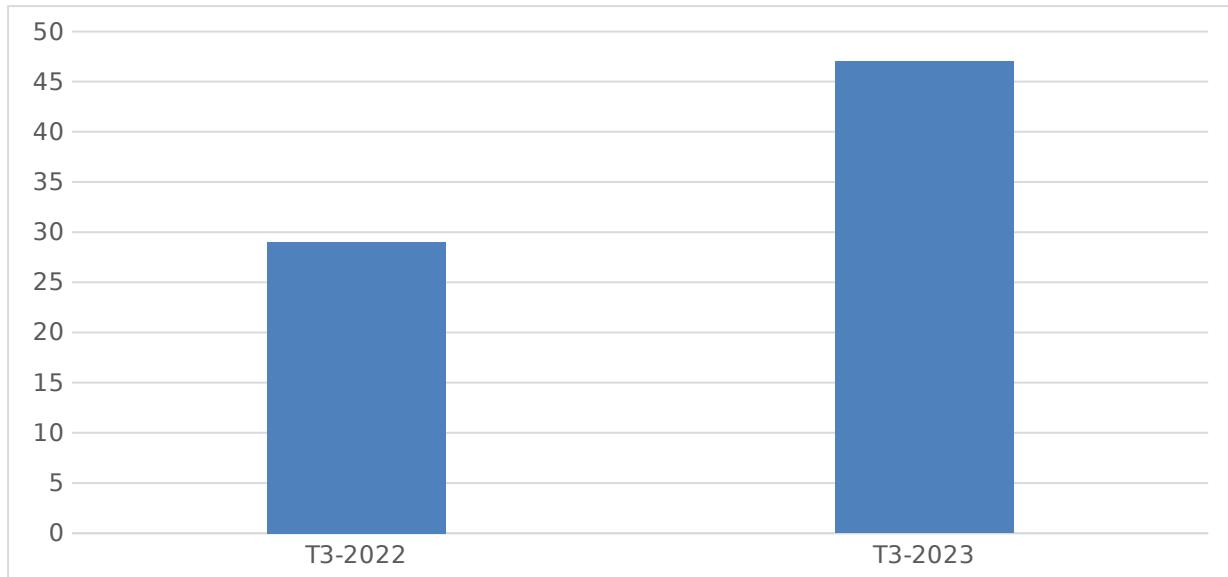
A titre de comparaison, le nombre de DOS émanant des assujettis est passé de soixante-cinq (65) au deuxième trimestre de l'année 2023 à quarante-sept (47) au troisième trimestre de l'année 2023, soit une baisse de 27,7% imputable à la décélération des activités déclaratives des banques et établissements financiers.

Graphique 1 : Evolution du nombre de DOS de T2- 2023 à T3- 2023



Comparé à celui de l'année précédente, le nombre de DOS s'est établi à quarante-sept (47) au deuxième trimestre de l'année 2023, contre vingt-neuf (29) un an plus tôt, soit une hausse de 62,1 %. Ce résultat est le fruit des actions de sensibilisation et d'encouragement menées régulièrement par la CENTIF au cours des réunions trimestrielles du Forum des Responsables de Conformité du Secteur Financier.

Graphique 2 : Evolution du nombre de DOS de T3-2022 à T3-2023



La participation des sociétés nationales de transfert rapide d'argent, des agréés de change manuel, des organismes à but non lucratif (OBNL) ainsi que des entreprises et professions non financières désignées (EPNFD) au processus d'amélioration des statistiques sur les DOS constitue un défi majeur pour la CENTIF. A cet égard, la CENTIF entend poursuivre ses activités de sensibilisation et de promotion de la coopération nationale ainsi que son approche participative qu'elle a toujours privilégiée dans la conduite de ses chantiers et dans l'organisation de ses différents ateliers de renforcement des capacités des acteurs. Elle envisage également d'élargir le Forum des Responsables de Conformité du Secteur Financier aux agréés de change manuel.

En outre, la CENTIF a mis en place un Forum des Responsables de Conformité des EPNFD et des OBNL. Les premières actions sont entreprises en vue de son opérationnalisation dans un futur proche.

Par ailleurs, le montant total des sommes mises en cause s'est chiffré à cinq milliards cinq cent quarante-cinq millions six cent cinq mille trente-huit (5 545 605 038) francs CFA. Les montants des sommes mises en cause varient de cent dix-sept mille quatre cent trente-sept (117 437) francs CFA à un milliard sept cent trente-quatre millions huit cent trente mille huit cent vingt-cinq (1 734 830 825) francs CFA. Les transactions suspectes déclarées portent sur des versements en espèces, des transferts de fonds et des virements.

---

## **I.2 Traitement des déclarations d'opérations suspectes**

Le traitement et l'analyse des dossiers requièrent la recherche d'informations complémentaires, tant au niveau national, qu'international. En effet, la recherche d'informations complémentaires permet à la CENTIF d'enrichir davantage les premières informations contenues dans les déclarations de soupçon, en vue d'effectuer des analyses bien pointues sur les DOS. A cela s'ajoutent des enquêtes de terrain, qui sont réalisées par ses services compétents, l'objectif étant de rassembler suffisamment d'indices de délits de BC/FT.

Au cours du troisième trimestre de l'année 2023, la CENTIF a adressé quatre cent deux (402) réquisitions auprès des assujettis, des autorités d'enquêtes et de poursuites ainsi que d'autres administrations nationales. Suite aux réquisitions envoyées, elle a reçu quatre cent huit (408) réponses.

Au titre des échanges d'informations liés aux opérations suspicieuses avec d'autres cellules de renseignements financiers (CRF), la CENTIF a reçu une (1) demande d'information provenant de la CRF d'un Etat européen. Elle a également reçu une réponse à ses demandes d'informations, émanant de la CRF d'une Etat européen.

Par contre, au cours de ce trimestre, la CENTIF n'a adressé aucune demande d'information aux CRF étrangères.

Au total, au cours du troisième trimestre de l'année 2023, la CENTIF a, sur la base des conclusions de ses analyses et traitements des DOS, procédé à la transmission d'un (1) rapport circonstancié au Procureur de la République et au classement provisoire de six (6) dossiers.

S'agissant des travaux en cours, à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2023, trois cent soixante-cinq (365) dossiers, y compris les quarante-sept (47) dossiers reçus au cours du troisième trimestre, sont en cours de traitement par la CENTIF.

## **II. ACTIVITES DE COOPERATION**

Les activités réalisées au cours de ce trimestre ont concerné à la fois la coopération internationale, régionale et nationale.

### **II.1 Coopération internationale**

---

La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) a participé, du 3 au 7 juillet 2023 à la vingt-neuvième (29<sup>ème</sup>) réunion plénière du Groupe Egmont des cellules de renseignement financier, à Abu Dhabi, organisée par la CRF des Émirats Arabes Unis.

L'objet de ces réunions était de donner aux groupes de travail l'occasion de faire avancer les projets opérationnels et de lancer de nouvelles initiatives qui répondent aux quatre objectifs stratégiques suivants, de l'Organisation :

- Faciliter les échanges bilatéraux et multilatéraux d'informations ;
- Renforcer les capacités des CRF membres ;
- Élargir le champ de connaissances du Groupe ;
- Développer de nouveaux partenariats.

Pour rappel, le Groupe Egmont est un corps uni de 167 cellules de renseignement financier du monde entier et plus de trente et six (36) organisations partenaires. Depuis 1995, le Groupe Egmont facilite la coopération internationale par l'échange de renseignements financiers et d'expertise pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Les travaux se sont déroulés au sein des quatre (4) groupes de travail ci-après, officiellement mis en place par le Groupe EGMONT :

- le Groupe de Travail sur l'Adhésion, le Soutien et la Conformité ;
- le Groupe de Travail sur les Echanges d'Informations en matière de LBC/FT ;
- le Groupe de Travail sur les Politiques et Procédures, et ;
- le Groupe de Travail sur l'Assistance Technique et la Formation.

A travers ses quatre groupes de travail, le Groupe EGMONT s'efforce de remplir sa mission de développement, de coopération et de partage d'expertise. Les principales conclusions des travaux de chaque groupe présentées lors de la plénière se présentent comme suit.

## **2.1. Groupe de Travail sur l'Adhésion, le Soutien et la Conformité**

Lors de la 29e Plénière du Groupe Egmont (EG), les chefs des CRF ont approuvé quatre nouveaux membres du GE, portant le nombre total de membres de l'organisation à 170 membres ! Félicitations et bienvenue à : La Cellule de renseignement financier de la République du Zimbabwe Le Bureau de renseignement anti-blanchiment d'argent (AMLIO) - RDP Iao Le Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - Irak La Cellule de

---

renseignement financier Lesotho. Leur décision a été soumise à la plénière pour approbation.

## **2.2. Groupe de Travail sur l'Echange d'Informations en matière de LBC/FT**

L'IEWG doit entreprendre de manière proactive des travaux et des analyses stratégiques pour améliorer la coopération entre les CRF et renforcer l'efficience et l'efficacité opérationnelles des CRF et participer aux activités opérationnelles ou aux projets entrepris par d'autres forums internationaux.

L'IEWG offre aux membres du Groupe Egmont une expérience opérationnelle et stratégique et des opportunités de contribuer aux outils (y compris informatiques) et aux documents en tant que contributions aux projets des plans d'affaires de l'IEWG. L'IEWG offre aux membres la capacité de partager des contributions telles que des méthodologies et des cas pratiques pour enrichir les connaissances et la pratique sur l'échange d'informations et d'autres activités de la CRF.

Au cours des travaux de ce Groupe, les CRF des Etats-Unis, du Nigeria et de la Zambie ont partagé leurs expériences de mise en œuvre de leurs activités opérationnelles. Ensuite, la nouvelle plateforme «Egmont Secure Web» a été présentée aux membres du Groupe.

Le Responsable du Projet développement de cette nouvelle plateforme a articulé son exposé autour des points suivants :

- La sécurité des données ;
- L'égalité de traitement des CRF ;
- Les solutions à l'épreuve du temps ;
- La centralisation des opérations ;
- Les principales constatations de l'audit de sécurité.

## **2.3. Groupe de Travail sur les Politiques et Procédures**

Le mandat du Groupe de Travail sur les Politiques et Procédures (GTPP) ou en anglais «Policy and Procedures Work Group» est d'élaborer une politique opérationnelle et de fournir des conseils sur les questions stratégiques ayant une incidence sur le groupe Egmont, notamment sur l'échange efficace d'informations et le respect des normes internationales.

---

Le GTPP est devenu le dépositaire des documents clés du Groupe EGMONT : la Charte, les principes d'échange d'informations et les directives opérationnelles. Le GTPP cherche, par le biais de l'élaboration de politiques et de projets, à garantir que les CRF échangent des renseignements et leur expertise de manière à répondre aux défis posés par l'environnement de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

Le GTPP soutient également les relations qu'EGMONT entretient avec des partenaires, tels que le Groupe d'Action Financière (GAFI). Comme exemple de son travail, il a permis, grâce à un cadre stratégique équilibré, l'accès direct des organisations ayant la qualité d'Observateur à la plate-forme sécurisée d'Egmont, facilitant ainsi, la collaboration et l'engagement sur la LBC/ FT.

#### **2.4. Groupe de Travail sur l'Assistance Technique et la Formation**

L'objectif stratégique du Groupe de Travail sur l'Assistance Technique et la Formation ou en anglais «Technical Assistance and Training Work Group (TATWG)», est de contribuer à l'amélioration de l'efficacité et du professionnalisme des membres du Groupe EGMONT ainsi que des CRF en cours d'adhésion, à travers des actions de renforcement de leurs capacités. De ce point de vue, ce Groupe de Travail est chargé, en collaboration avec des organisations ayant la qualité d'observateurs et d'autres partenaires internationaux, de la fourniture de l'assistance technique aux membres du Groupe EGMONT ainsi que de la mise en œuvre d'actions de formation à leur profit. A cet égard, le Groupe s'emploie notamment à identifier les besoins des CRF en assistance technique et en formation. Sur cette base, il élabore et exécute des programmes de formation de qualité, en assurant le suivi des projets de formation et en mettant en œuvre des actions de formation, notamment des ateliers et des sessions de formation lors des grands événements du Groupe EGMONT. Des sessions de formations spécifiques et d'autres manifestations sont également organisées au profit des membres du Groupe EGMONT, en fonction des besoins spécifiques identifiés.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, ce Groupe de Travail s'appuie sur le Centre de Recherche sur l'Excellence et le Leadership de la CRF du Groupe EGMONT ou en anglais: « EGMONT Centre of FIU Excellence and Leadership (ECOFEL)».

---

Au cours des travaux, les participants ont validé le programme d'activités du Groupe de Travail au titre de la période 2022-2024 et le programme d'activités 2023 d'ECOFEL. En outre, les nouveaux programmes de formation conjoints (Groupe Egmont et certaines organisations internationales partenaires) ont été présentés. Au total, six (6) projets de formation ont été retenus. De même, des exposés ont été faits sur la plateforme de formation en ligne de la CRF d'Azerbaïdjan et le programme de formation du GAFIMOAN. Les nouveaux critères pour la compétition entre CRF membres, du meilleur cas de détection des infractions de BC/FT dénommé « BECA+ » et les pondérations affectées aux critères ont été présentés. Les organisations régionales et internationales partenaires ont également exposé leurs assistances techniques fournies aux CRF et aux autres acteurs nationaux impliqués dans la LBC/FT au sein des Etats membres en 2022. Certains ont en outre, exposé leurs programmes d'assistance technique aux Etats membres pour l'année 2023.

Par ailleurs, les participants, scindés en six (6) équipes, ont été invités à élaborer, conformément à un canevas qui a été tracé, des notes conceptuelles des six projets de formation retenus dans le cadre du renforcement du partenariat entre le Groupe Egmont et les organisations internationales partenaires, retracés précédemment.

## **2.5. Présentation des conclusions des travaux des quatre Groupes**

Les principales conclusions des travaux de chaque Groupe ont été présentées au cours d'une assemblée générale, ayant réuni tous les membres des différents Groupes.

Chaque Plénière annuelle du Groupe Egmont se concentre sur un thème central. Le thème de cette année, Utilisation des technologies informatiques avancées par les CRF pour améliorer leurs opérations, est présenté dans les discussions tout au long de la semaine et est le sujet de la discussion thématique finale des chefs de CRF de la plénière. Le sujet de discussion thématique de cette année est divisé en trois sessions : Session 1 - Utilisation de technologies de protection de la vie privée pour améliorer la production de renseignements et l'engagement de la CRF (au niveau national et international). Session 2 - Utilisation de l'intelligence artificielle pour améliorer les opérations de la CRF, les modèles de collaboration créative et l'efficacité stratégique. Session 3 - Utilisation de la technologie blockchain pour améliorer les opérations de la CRF. Après l'événement, un recueil détaillant les points critiques de la discussion thématique plénière sera partagé.

---

Le prix du meilleur cas pratique de détection d'une infraction de BC/FT, à l'issue de la compétition BECA+ du Groupe Egmont au titre de l'année 2023 a été décerné au Centre Indonésien de Rapports et d'Analyse des Transactions Financières (PPATK). En effet, l'initiative BECA+ a été lancée en 2011 pour encourager les membres du Groupe Egmont à contribuer à la base de données des affaires de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme du Groupe.

Après ces exposés en assemblée générale, la Présidente du Groupe EGMONT a déclaré closes les travaux de la 29<sup>ème</sup> Plénière.

## **II.2 Coopération régionale**

La CENTIF a poursuivi sa coopération avec le ***Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest***, en sa qualité de Correspondante Nationale. Elle a adressé des correspondances en vue de la participation des représentants du Niger aux ateliers régionaux organisés par le GIABA.

## **II.3 Coopération nationale**

La CENTIF a poursuivi sa coopération nationale à travers des échanges d'informations avec certaines structures nationales impliquées dans la LBC/FT et les infractions sous-jacentes.

## **III. ACTIVITES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES**

Au cours du troisième trimestre de l'année 2023, la CENTIF n'a participé qu'à deux (2) ateliers de formation.

En premier lieu, la CENTIF a pris part au séminaire de formation sur la gestion axée sur le résultat, animé par le Cabinet LINK COMPETENCE MAROC, du 16 au 29 juillet 2023, à Casablanca au Maroc.

Ensuite, elle a participé à l'atelier de formation sur la comptabilité matière, animé par le Cabinet BUILDING BUSINESS, du 17 au 28 juillet 2023, à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, la CENTIF a contribué à l'animation du séminaire de formation à l'attention des avocats, organisé conjointement par le Programme OCWAR-M du GIABA et l'Association Internationale des Barreaux, à Niamey les 11 et 12 juillet 2023.

## **III.1 Renforcement des capacités du personnel de la CENTIF**

---

### ***III.1.1 Séminaire de formation sur la gestion axée sur le résultat***

La CENTIF a pris part au séminaire de formation sur la gestion axée sur le résultat, animé par le Cabinet LINK COMPETENCE MAROC, du 16 au 29 juillet 2023, à Casablanca au Maroc. L'objectif global de ce séminaire est de contribuer au renforcement des capacités des bénéficiaires en matière de coordination, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets et programmes, à travers un engagement résolu des bénéficiaires de la formation dans le processus de modernisation de la gestion publique.

De manière spécifique, il s'agira de développer les connaissances et compétences des bénéficiaires de la formation, afin de renforcer leur compréhension et maîtrise du processus de gestion axée sur le résultat : indicateurs de performance et systèmes de suivi-évaluation de projets.

Au titre du contenu de la formation, les communications ont porté sur les sous-thèmes suivants :

- Généralités sur les finances publiques ;
- Processus budgétaires et gestion axée sur les résultats ;
- Mesures et pilotage de la performance ;
- Leadership ;
- Responsabilité et partenariat ;
- Suivi et évaluation
- Planification et budgétisation
- Capacité statistique

Dans une première étape, des communications théoriques ont été faites aux participants, suivies en deuxième lieu, de présentations de cas factuels. Dans une troisième étape, les participants ont effectué des exercices pratiques visant à les mettre en situation réelle.

### ***III.1.2 Atelier de formation sur la comptabilité matière***

La CENTIF a participé à l'atelier de formation sur la comptabilité matière, animé par le Cabinet BUILDING BUSINESS, du 17 au 28 juillet 2023, à Abidjan en Côte d'Ivoire. L'objectif de ce séminaire était de donner aux participants des connaissances théoriques et pratiques devant leur permettre de renforcer leur expertise en la matière et de mieux s'acquitter de leurs tâches quotidiennes.

Les présentations ont porté sur plusieurs modules.

---

A l'issue de chaque exposé, les participants ont posé des questions d'éclaircissement auxquelles les animateurs ont donné des réponses.

En outre, les participants ont effectué des exercices pratiques pour leur permettre de mieux comprendre les cours qui leur ont été dispensés.

### **III.2 Renforcement des capacités des autres acteurs**

La CENTIF a contribué à l'animation du séminaire de formation à l'attention des avocats, organisé conjointement par le Programme OCWAR-M du GIABA et l'Association Internationale des Barreaux, à Niamey les 11 et 12 juillet 2023. Cet atelier a porté sur le thème intitulé : «Le rôle des avocats dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme».

Singulièrement, au cours de ce séminaire, la CENTIF a présenté un module sur les enjeux de la LBC/FT au Niger, en général, et vis à vis des avocats, en particulier, ainsi que sur le rôle et les activités de la CRF dans cette lutte.

## **IV. TRAVAUX RELATIFS AU DEUXIEME CYCLE D'EVALUATION MUTUELLE DU NIGER**

La CENTIF a coordonné l'élaboration du deuxième rapport de suivi du Niger au titre du deuxième cycle d'évaluation mutuelle des Etats membres du GIABA. Dans ce cadre, la CENTIF a centralisé les contributions des structures nationales impliquées dans la LBC/FT/P et les infractions sous-jacentes. Elle a ensuite, élaboré un rapport de synthèse des activités réalisées par ces structures, en vue de renforcer la conformité technique et l'efficacité du Dispositif National de LBC/FT.

Ce rapport qui a été transmis au Secrétariat du GIABA, sera examiné au cours de la quarantième réunion plénière de la Commission Technique du GIABA, qui se tiendra du 16 au 17 novembre 2023, à Abuja au Nigeria.

## **V. RAPPORT ANNUEL**

Au cours du troisième trimestre, la CENTIF a élaboré son rapport annuel au titre de l'exercice 2023.

---

## CONCLUSION

Au cours du troisième trimestre de l'année 2023, il est observé une décélération des activités déclaratives des institutions bancaires. Toutefois, le nombre de DOS s'est accru comparativement à la même période de l'année précédente.

Les défaillances en matière de déclaration de soupçon sont toujours relevées au niveau des sociétés nationales de transfert rapide d'argent, des agréés de change manuel, des OBNL ainsi que des entreprises et professions non financières désignées. Cette situation constitue toujours un défi pour la CENTIF.

A cet égard, la CENTIF entend poursuivre l'intensification de ses activités de sensibilisation et de formation des acteurs impliqués dans la LBC/FT. Celles-ci figurent en bonne place dans le plan d'actions de la nouvelle Stratégie Nationale de LBC/FT/P au titre de la période 2022-2024, adopté par le Décret n° 2022-487/PRN/MF du 10 juin 2022.

Des activités de renforcement des capacités des assujettis, qui sont inscrites dans le plan d'actions du Rapport d'Evaluation Nationale des Risques de Financement du Terrorisme devront être également mises en œuvre au cours de l'année 2023.

---

## ANNEXE

Tableau n° 1 : Répartition du nombre de DOS et saisines par Entité déclarante au cours du trimestre sous revue

	<b>Nombre de DOS</b>	<b>Montant en FCFA</b>
Etablissements de Crédit	47	5 545 605 038
Systèmes Financiers Décentralisés		
Compagnies d'assurances		
Professions juridiques indépendantes		
Agents immobiliers		
Organisations non gouvernementales		
Régies Financières		
Saisines nationales		-
Saisines internationales	01	-
<b>TOTAL</b>	48	5 545 605 038

Sources : *CENTIF NIGER*

Tableau n°2 : Répartition du nombre de DOS reçues au cours du trimestre par infraction sous-jacente\*

	<b>Nombre de DOS</b>	<b>Montant en FCFA</b>
Trafic de drogue		
Escroquerie		
Corruption		
Fraude fiscale	24	2 772 802 519
Infraction à la réglementation des relations financières extérieures	5	554 560 504
Enrichissement illicite	6	665 472 605
Trafics illicites de migrants et/ou d'êtres humains	9	1 109 121 008
Cybercriminalité	2	277 280 252
Trafic d'êtres humains		
Vol et recel		
Trafic illicite d'or	1	166 368 151
Autres (association de malfaiteurs, déclarations mensongères et escroquerie)		
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>5 545 605 038</b>

Sources : CENTIF NIGER

\*Il s'agit des premiers indices

---

Tableau n° 3 : Répartition du nombre de DOS transmises au Procureur au cours du trimestre par infraction sous-jacente

	<b>Nombre de DOS</b>	<b>Montant en FCFA</b>
Trafic de drogue	00	00
Escroquerie	00	00
Corruption	00	00
travaux illicites ; enrichissement illicite ; soustraction frauduleuse à l'établissement de l'impôt et blanchiment de capitaux.	01	164 380 000
Cybercriminalité	00	00
Trafic d'êtres humains	00	00
Vol et recel	00	00
Trafic illicite d'or	00	00
Autres (association de malfaiteurs, déclarations mensongères et escroquerie)	00	00
<b>TOTAL</b>	<b>01</b>	<b>164 380 000</b>

Sources : *CENTIF NIGER*

Tableau n° 4 : Traitement des DOS et saisines au cours du trimestre sous revu

	<b>Nombre</b>	<b>Montant (millions de FCFA)</b>
DOS classées	06	323
DOS en cours de traitement	365	222 271
Rapports transmis au Procureur	01	164,38
Dossiers disséminés auprès d'autres autorités compétentes	00	00
Saisines traitées (Demandes d'informations internationales)	00	00
Saisines Nationales traitées	00	00

Sources : CENTIF NIGER

Tableau n° 5 : Etat des échanges avec les cellules de renseignements financiers étrangères

Zone géographique	Nombre de demandes d'informations reçues	Nombre de réponses reçues	Nombre de demandes d'informations transmises	Nombre de réponses transmises
Autres pays de l'UEMOA	00	00	00	00
Afrique de l'Ouest hors UEMOA	00	00	00	00
Autres régions de l'Afrique	00	00	00	00
Amérique	00	00	00	00
Europe	01	01	00	00
Asie	00	00	00	00
<b>TOTAL</b>	01	01	00	00

Sources : CENTIF NIGER